Votre contact : Service commercial
Tél : +33 (0)3 88 66 02 03 - Fax : +33 (0)3 59 56 99 95
Email : commercial@abisco.fr



Signalisation pour porte vitrée

La signalisation pour porte vitrée permet le repérage des parois vitrées par les personnes malvoyantes.
Pour respecter les normes en vigueur, cette bande adhésive de signalisation doit être appliquée sur une surface lisse et propre à une hauteur de 1,10 et de 1,60m, sur toute la longueur de la vitre.

Caractéristiques:
- Dimensions: 10 000 x 50 mm
- Coloris: bleu, jaune ou rouge
- Résistant aux UV et aux détergents
- Matériau : PVC

Caractéristiques techniques : Signalisation pour porte vitrée

Modèle	HA0129.01
Coloris	Jaune, bleu ou rouge
Dim. Lxl (mm)	10000x50
Poids (kg)	0.00

Options : Signalisation pour porte vitrée



Signalisation pour porte vitrée
La signalisation pour porte vitrée permet le repérage des parois vitrées par les personnes malvoyantes.
Pour respecter les normes en vigueur, cette bande adhésive de signalisation doit être appliquée sur une surface lisse et propre à une hauteur de 1,10 et de 1,60m, sur toute la longueur de la vitre.

Caractéristiques:
- Dimensions: 10 000 x 50 mm
- Coloris: bleu, jaune ou rouge
- Résistant aux UV et aux détergents
- Matériau : PVC

Photos complémentaires : Signalisation pour porte vitrée





Abisco® - 6 rue Frédéric Chopin - 67118 Geispolsheim - France - Tél. +33 (0)3 88 66 02 03 - Fax +33 (0)3 59 56 99 95 –
commercial@abisco.fr
Abisco SARL au capital de 60.000 euros
Siret 504 911 900 000 26- N° TVA Intracommunautaire FR 08 504 911 900 - Code APE 4690Z.